

Procès-verbal

Assemblée générale (AG) A de la Fédération dentaire internationale (FDI)

Date : 7 septembre 2025	Horaires : 09h00-12h30 et 14h00-17h30	Lieu : Congrès dentaire mondial 2025 de la FDI - Shanghai (Chine)
Présents : Le Président de la FDI, le Président élu, le Trésorier, le Directeur exécutif, 10 Conseillers et le Président de l'Assemblée générale ; 59 Associations Membres Réguliers (119 Délégués de Membres Réguliers), les Représentants de l'Association Membre Associé, des Associations Membres Adhérents et de l'Association Membre de Soutien, 2 Anciens présidents et le Secrétaire de la FDI		

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
1A. INTRODUCTION				
1.1 Accueil et mot du Président de l'Assemblée	P	S. Liew	Le D^r Stephen Liew (ci-après, le « Président de l'Assemblée ») souhaite la bienvenue à tous à Shanghai pour l'édition 2025 de l'Assemblée générale A de la Fédération dentaire internationale (FDI). Le Président de l'Assemblée poursuit en indiquant que l'Assemblée générale de la FDI, qui se réunit chaque année pour définir les objectifs stratégiques et aider l'organisation à accomplir sa mission, représente plus d'un million de professionnels dans le monde entier. Plus important encore, l'Assemblée générale (AG) rassemble l'expertise de plus de 130 pays pour élever la politique mondiale de santé bucco-dentaire au plus haut niveau, en s'appuyant sur les relations de la FDI avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation des Nations Unies, au service des populations à travers le monde. Objectif ambitieux, l'intégration officielle de la santé bucco-dentaire dans le programme de l'ONU sur les maladies non transmissibles témoigne de cet effort collectif. L'année 2025 est marquée par de réels progrès accomplis main dans la main, chacune des personnes présentes ici ayant apporté sa propre pierre à l'édifice. Fortes de cette détermination commune, la FDI et l'AG ont la capacité de	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
1.2 Mot du président de l'Association chinoise de stomatologie (CSA)	P	S. Liew	changer la vie des 3,5 milliards de personnes qui souffrent de maladies bucco-dentaires dans le monde. Après cette allocution, le Président de l'Assemblée déclare l'Assemblée générale A 2025 de la FDI officiellement ouverte. Le Président de l'Assemblée salue les membres du Comité exécutif et du Conseil, les Anciens présidents, les Présidents des Organisations régionales de la FDI, les représentants des Associations Membres Réguliers, Associé, Adhérents et de Soutien, ainsi que le Secrétaire de la FDI.	
	P	C. Guo	Après avoir présenté les documents et le déroulement de l'assemblée, le Président de l'Assemblée invite le Dr Chuanbin Guo, président de la CSA, à prendre la parole. Le Dr Chuanbin Guo se dit absolument ravi d'accueillir le Conseil, les Délégués et l'ensemble des participants à l'occasion de ce deuxième Congrès dentaire mondial de la FDI organisé en Chine. Ce rassemblement est une plateforme de premier plan pour présenter les dernières avancées de la profession. Forte du succès du précédent congrès organisé à Shenzhen en 2006, la CSA a, cette année, l'honneur d'accueillir plus de 10 000 délégués originaires du monde entier. Véritable tremplin pour les professionnels déterminés à faire progresser la santé bucco-dentaire à l'échelle internationale, le programme prévoit une centaine de conférences, un Forum des jeunes dentistes et de nombreux séminaires scientifiques. Le Dr Guo rappelle que Shanghai est une vitrine dynamique de la richesse des traditions chinoises et espère, comme il le pense, que les participants apprécieront autant leur temps libre que le Congrès. Il souhaite que ce dernier soit source de précieuses informations sur la profession et de souvenirs mémorables pour les participants.	
1.3 Présence d'un quorum	P	E. Bondioni	Le Directeur exécutif confirme la présence d'un quorum.	
1.4 Excusés	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée cite les excusés : trois Membres de la Liste d'honneur (le Pr John Clarkson, le Dr Stephen Hancocks et le Dr John Hunt) et deux Anciens présidents de la FDI (les Drs Burton Conrod et Orlando Monteiro da Silva). Les Membres Réguliers ci-après sont également excusés : <i>Colegio de Odontólogos de Bolivia</i>, Association dentaire cambodgienne, Association dentaire canadienne, <i>Colegio de Cirujanos Dentistas de Honduras</i>, Association dentaire islandaise, <i>Associazione Italiana Odontoiatri</i> (AIO, Italie), Association dentaire laotienne et Association dentaire suédoise.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
1.5 Annonces	P	S. Liew	Une annonce est à l'ordre du jour : la CSA offre des visites guidées de l'exposition aux participants à l'AG en petits groupes. Les informations y afférentes sont disponibles à l'accueil de l'exposition.	
1.6 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2024	D	AG	<i>Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2024 est approuvé sans modification.</i>	
1.7 Approbation de l'ordre du jour	D	AG	L'ordre du jour est approuvé tel que transmis, sans modification.	
1.8 Manuel de l'Assemblée générale	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée rappelle la procédure parlementaire aux délégués, puis organise un scrutin d'essai.	
1.9 Comité consultatif pour le budget 2025	P	S. Liew	Les Statuts de la FDI prévoient la possibilité de créer des Comités consultatifs pour faciliter les travaux de l'Assemblée générale. Conformément aux Statuts, le Conseil propose que le Comité consultatif pour le budget 2025 se compose des personnes suivantes dans le cadre de la présente Assemblée générale : le P ^r Nour Habib (Égypte), le D ^r Gabriela Ramírez Mendoza (Mexique), le D ^r Jean-Philippe Haesler (Suisse), le D ^r Adirek Sriwatanawongsa (Thaïlande) et le D ^r Eddie Crouch (Royaume-Uni).	
	D	AG	<i>L'Assemblée générale approuve la création du Comité consultatif pour le budget tel que constitué par le Conseil lors de cette assemblée.</i>	
2B. RAPPORT DU PRÉSIDENT				
	P	G. Chadwick	Le D ^r Greg Chadwick, Président de la FDI, souhaite la bienvenue aux participants à l'Assemblée générale 2025 et les remercie pour leur mobilisation et leur présence. Le Parlement dentaire mondial n'est pas qu'une simple date dans le calendrier ; c'est le fondement de la gouvernance de la FDI. C'est l'occasion pour les membres de la FDI de se réunir et de faire le point sur les avancées, de trouver des solutions et de définir collectivement l'orientation de l'organisation pour l'avenir. Le Président encourage une participation active, un dialogue ouvert et une collaboration mondiale, en rappelant que la force de la FDI réside dans la voix et le leadership de ses membres.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P	G. Chadwick	Le Président se dit honoré que son mandat ait débuté concomitamment au lancement de la stratégie 2024-2027 de la FDI, qui a défini une feuille de route fondée sur les valeurs et axée sur la transmission du savoir, le plaidoyer et l'innovation. Il a pris part à une décision importante, à savoir la fin des partenariats avec les acteurs du marché du sucre, une position guidée par les principes de la FDI en faveur de la santé publique et de l'intégrité professionnelle. À l'avenir, il appelle à poursuivre sur cette lancée, en renforçant les partenariats et en continuant à œuvrer pour que la santé bucco-dentaire soit davantage reconnue et protégée à l'échelle mondiale. Au cours de l'année écoulée, le plaidoyer de la FDI a été particulièrement dynamique, la santé bucco-dentaire prenant de plus en plus d'ampleur dans le discours mondial sur la santé. La FDI a franchi une étape majeure en participant activement à la première réunion de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la santé bucco-dentaire dans le monde, lors de laquelle les États membres de l'OMS ont adopté la Déclaration de Bangkok (« Pas de Santé sans Santé Bucco-Dentaire ») en amont de la prochaine Réunion de haut niveau (RHN) de l'ONU sur les maladies non transmissibles (MNT) et la santé mentale à New York. La FDI a redoublé d'efforts pour garantir l'intégration de la santé bucco-dentaire dans la Déclaration politique de la RHN, en mobilisant ses membres et partenaires. Il rappelle ce qu'il a dit lorsqu'il a pris ses fonctions de Président de la FDI en 2023 : « <i>C'est en accompagnant et en travaillant avec nos membres que nous pouvons asseoir la position de la FDI</i> ». Les accomplissements de la FDI à l'échelle mondiale dépendent du dévouement de ses membres nationaux et régionaux. Le Président remercie les organisations membres pour leurs initiatives en matière de plaidoyer, d'éducation, de politique et de sensibilisation du grand public, qui renforcent l'influence de la FDI sur la scène internationale. Au cours des deux dernières années, le Président a échangé directement avec bon nombre de membres à l'occasion de visites, d'événements et de « Member Briefings » interactifs avec le Directeur exécutif, ce qui lui a permis de découvrir leurs réussites, les difficultés qu'ils rencontrent et les innovations qu'ils développent. Lors de ces échanges avec les membres, des sujets majeurs ont été abordés, tels que le développement durable, l'innovation, le leadership, l'éducation et la prévention, avec l'objectif de garantir la pertinence et la réactivité de la FDI. Le Président souligne également l'importance des partenariats externes pour amplifier l'impact mondial. Aux termes du mandat imparti par l'Assemblée générale en 2024, deux Comités spéciaux ont été créés en vue d'examiner des questions cruciales : la formule de calcul des cotisations d'adhésion et la faisabilité d'un format hybride pour le	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P	G. Chadwick	Parlement dentaire mondial. Ces examens sont essentiels aux fins d'inclusion, de juste représentation, de contribution équitable, de pérennité financière et de résilience institutionnelle à long terme dans un environnement mondial en constante évolution. Bien que la constitution des Comités ait nécessité du temps pour parvenir à un équilibre en termes d'expertise, leurs travaux avancent désormais dans une direction claire. Leur rapport d'étape respectif sera distribué ultérieurement au cours de l'assemblée. Alors que son mandat touche à sa fin, le Président présente ses remerciements les plus sincères à tous ceux qui l'ont soutenu et qui ont cheminé à ses côtés. Il remercie sa famille pour son soutien sans faille, mais aussi ses collègues du Comité exécutif, le Conseil et les Comités, les Groupes de travail et les Équipes spéciales pour leur temps, leur perspicacité et leur dévouement. Le Président remercie les membres de la FDI du monde entier pour leur confiance, leur engagement et leur travail acharné aux niveaux national et régional, et tout particulièrement l'Association dentaire américaine pour son soutien de longue date à la FDI et son leadership en matière de santé bucco-dentaire à l'échelle mondiale, qui lui ont donné de la force tout au long de son mandat et de sa carrière. Le Président remercie également les partenaires privés de la FDI pour leur collaboration et leur soutien indéfectibles, ainsi que les membres des organisations de santé mondiales pour leur engagement commun. Il remercie chaleureusement le Directeur exécutif et tout le personnel du Secrétariat, qu'il qualifie d'exceptionnels. Il salue leur professionnalisme, leur énergie et leur dévouement, qui font avancer l'organisation et permettent de concrétiser la vision de la FDI. Le Président conclut son rapport en citant Mark Twain : « <i>Les deux jours les plus importants de votre vie sont le jour où vous êtes né et le jour où vous comprenez pourquoi</i> ». Il remercie l'ensemble des participants à l'Assemblée générale et rappelle que leur aventure commune, qui consiste à travailler main dans la main pour améliorer la santé bucco-dentaire dans le monde, est le « pourquoi » de la FDI.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
3A. RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF				
	P	E. Bondioni	Le Directeur exécutif, Enzo Bondioni, souhaite la bienvenue aux participants à Shanghai à l'occasion du Parlement et du Congrès dentaire mondial de la FDI. Il rappelle que le Congrès, initialement prévu en 2020, a été reporté en raison de la pandémie de COVID-19, c'est pourquoi il remercie la CSA pour sa patience, sa résilience et sa collaboration sans faille. Il invite les délégués à profiter pleinement du Congrès et de l'exposition, et notamment à se rendre au stand de la FDI pour essayer le nouveau jeu vidéo mettant en scène Toothie et le photobooth. Le programme est on ne peut plus riche et varié, avec le Forum NLO, le lancement de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire, les forums des Comités, une séance consacrée à la rétrospective des cinq premières années de la Vision 2030 et à la planification des cinq prochaines années, ainsi que de nombreuses autres initiatives et sessions. Il encourage également les délégués à participer au programme social, une excellente occasion de reprendre contact, d'échanger des idées et de célébrer la profession.	
	P	E. Bondioni	Le Directeur exécutif remercie tous les membres de la FDI, dont l'engagement a contribué à faire de l'organisation le porte-parole mondial de la santé bucco-dentaire. Cette année est particulièrement importante, à l'approche de la Réunion de haut niveau de l'ONU sur les MNT et la santé mentale. Lorsque la santé bucco-dentaire n'a pas été incluse dans l'avant-projet de Déclaration politique, la FDI a rapidement mobilisé son réseau mondial, ses membres, le Conseil, ses contacts des missions à Genève, les dentistes en chef et les partenaires pour faire pression sur les gouvernements. Grâce à cette action coordonnée, les projets suivants ont accordé de plus en plus de place à la santé bucco-dentaire. Cela témoigne de la valeur unique de la FDI en termes d'accès et d'influence aux plus hauts niveaux. Le Directeur exécutif fait état d'accomplissements majeurs en matière d'éducation au cours de l'année écoulée, tels que le lancement du nouveau programme Master CE de la FDI, qui répond au besoin croissant de formations dentaires accessibles et de qualité à l'échelle mondiale. Parmi ces accomplissements, nous pouvons également citer les congrès régionaux de la FDI organisés en 2025 à Riyad, en Arabie saoudite, et à San José, au Costa Rica, en étroite collaboration avec la <i>Saudi Dental Society</i> et l'Association dentaire costaricaine. Ces deux événements ont généré une forte participation et d'excellents retours.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P	E. Bondioni	Au vu de ce succès, le Conseil de la FDI a décidé de maintenir ce modèle, avec l'objectif d'organiser au moins un congrès régional par an. De plus amples informations figureront dans le rapport du Comité de l'éducation. Si l'éducation demeure un pilier essentiel de la FDI, le plaidoyer à l'échelle mondiale est tout aussi important. Au cours de l'année écoulée, la FDI a fortement contribué à asseoir la place de la santé bucco-dentaire dans le programme de santé mondiale grâce à une mobilisation coordonnée avec des acteurs clés. La position dominante de la FDI est de plus en plus reconnue : elle est régulièrement invitée à des événements de haut niveau organisés par des gouvernements et des organisations de santé de premier plan. Dans le cadre de la prochaine Réunion de haut niveau de l'ONU sur les MNT et la santé mentale, notamment, le Pr adjoint Nikolai Sharkov s'exprimera lors de plusieurs événements en marge aux fins de l'intégration de la santé bucco-dentaire dans le programme sur les MNT. Dans la mesure du possible, la FDI compte sur ses membres pour représenter l'organisation aux réunions régionales de l'ONU afin de garantir que la santé bucco-dentaire reste au cœur des débats. Le statut de la FDI dans le cadre des relations officielles avec l'OMS lui donne accès à d'importants processus décisionnels, dont elle fait bénéficier ses membres via des points réguliers, des actions de plaidoyer conjointes et une mobilisation coordonnée. Lorsque nous sommes invités à émettre des observations sur les principaux documents d'orientation de l'OMS et de l'ONU, nous recueillons l'avis de nos membres et l'intégrons dans nos propositions afin de contribuer à la définition de la politique mondiale de santé bucco-dentaire. L'OMS a invité la FDI, aux côtés de la <i>Global Self-Care Federation</i> et de l'Université de Montpellier, à copiloter l'axe de travail « Plaidoyer et communication » de la nouvelle Coalition mondiale pour la santé bucco-dentaire, créée lors de la réunion de Bangkok en novembre 2024. La Coalition s'est fixé quatre axes de travail : Plaidoyer et communication, Recherche sur la mise en œuvre (pilotée par l'IADR), Transmission du savoir et Participation active des personnes atteintes de maladies bucco-dentaires et d'autres MNT. Le Directeur exécutif annonce que la FDI et l'Association internationale de recherche dentaire, buccale et crâniofaciale (IADR) élaborent actuellement une prise de position conjointe sur le fluor. L'objectif est de défendre la pratique fondée sur des données probantes et de veiller à ce que les politiques demeurent favorables au fluor. Cette question sera abordée lors du 3^{ème} Forum ouvert, auquel il encourage les participants à assister.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
			Bien que la présentation relative au Journal dentaire international (IDJ) soit disponible sur la page Internet dédiée à l'AG, le Directeur exécutif tient à saluer le travail et la direction du Pr Lakshman Samaranayake, rédacteur en chef de l'IDJ. L'IDJ a désormais atteint un facteur d'impact de 3,7, une étape importante qui traduit la progression de son influence au sein de la communauté scientifique mondiale. La présentation inclut une courte vidéo exposant les réussites de l'IDJ. Le Directeur exécutif conclut son rapport en adressant ses remerciements à toute la communauté de la FDI : les membres, la direction ainsi que les partenaires sectoriels et institutionnels, sans oublier l'équipe du siège. Il remercie tout particulièrement le Comité exécutif pour son formidable soutien, avec une mention spéciale pour le Dr Greg Chadwick, Président sortant de la FDI.	
4A. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FDI				
4.1 Journée mondiale de la santé bucco-dentaire 4.2 Rapport du Groupe d'experts pour la mise en œuvre et le suivi de la Vision 2030 RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS - Comité de la pratique dentaire - Comité de l'éducation - Comité de liaison et de soutien aux Membres - Comité scientifique - Comité de la santé publique	P	S. Liew	Les rapports complets ci-après étaient intégrés à la documentation de l'Assemblée générale. La présentation vidéo consacrée à l'IDJ est disponible sur la page Internet dédiée à l'AG.	
	P	A. Lella M. Mathur	Outre ces rapports, un exposé sur la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire est présenté par le Dr Anna Lella, présidente du Groupe de travail sur la santé bucco-dentaire mondiale, et un exposé des travaux du Groupe d'experts pour la mise en œuvre et le suivi de la Vision 2030 est présenté par son président, le Pr Manu Mathur, au cours de cette assemblée.	
	P	M. Armstrong A. E. Valenzuela P. Perlea J. Platt C. Chu	Les présidents des Comités permanents présentent leur rapport dans l'ordre suivant : le Dr Mick Armstrong pour le Comité de la pratique dentaire, le Dr Antonio Estrada Valenzuela pour le Comité de l'éducation, le Pr Paula Perlea pour le Comité de liaison et de soutien aux Membres, le Pr Jeffrey Platt pour le Comité scientifique et le Pr Chun-hung Chu pour le Comité de la santé publique.	
	P	N. Rabi C. Chu	Un délégué marocain et le Dr Nawal Rabi, Présidente de l'Organisation régionale pour l'Afrique, félicitent l'ensemble des Comités pour leur excellent travail et sollicitent un appui au programme de prévention mis en œuvre au Maroc. Le Président du Comité de la santé publique invite les associations intéressées à candidater au <i>FDI Smile Award</i> et au Fonds de développement dentaire mondial. Il ajoute que la FDI donne la priorité aux projets innovants et durables lors de la sélection, en particulier pour le <i>FDI Smile Award</i> .	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
Cérémonie de remise du prix FDI Smile Award	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée ouvre la cérémonie de remise du prix <i>FDI Smile Award</i> . Tout Membre Régulier ou Associé de la FDI peut candidater à ce prix, qui vise à récompenser des projets activement menés depuis au moins un an et se poursuivant pendant au moins une année supplémentaire.	
	P	G. Chadwick C. Chu M. Hernández Lauréats	Étant donné que Colgate soutient le <i>FDI Smile Award</i> depuis 2019, M ^{me} Matilde Hernández, directrice des relations professionnelles et des affaires scientifiques de Colgate, se joint à l'assemblée le temps de la cérémonie de remise du prix. Aux côtés de M ^{me} Hernández et du Président du Comité de la santé publique, le Président décerne le prix <i>FDI Smile Award</i> aux représentants des associations lauréates : l'Association dentaire australienne et l'Association dentaire philippine.	
5A. RELATIONS				
5.1 Membres Réguliers	P	S. Liew	Les rapports des Agents nationaux de liaison (NLO) compilés pour l'année 2024 figuraient dans un classeur séparé, intégré à la documentation de l'Assemblée générale et disponible en ligne. Le Président de l'Assemblée remercie l'ensemble des membres pour leur importante contribution et les invite à participer encore davantage ; chaque année, le nombre de rapports reçus ne cesse d'augmenter. Ces rapports fournissent une vue d'ensemble des activités menées dans les différents pays et sont sources à la fois d'inspiration et d'informations utiles.	
5.2 Organisations régionales	P	S. Liew	Les rapports transmis par certaines Organisations régionales ainsi que par les Membres Adhérents et de Soutien de la FDI étaient également intégrés à la documentation de l'Assemblée générale.	
5.3 Membres Adhérents et de Soutien		S. Liew	Chaque année, la FDI s'efforce de donner la parole aux Membres Adhérents et de Soutien ou aux Sections afin qu'ils présentent leurs activités. Cette année, le Président de l'Assemblée invite l'IADR à présenter ses activités.	
- <i>Présentation de l'IADR</i>	P	C. Fox	Au nom du D ^r Pamela C. Yelick, présidente de l'IADR qui assistera à l'assemblée le lendemain, le D ^r Christopher Fox, directeur général, expose brièvement les activités de l'IADR. Il mentionne la participation active de l'IADR à l'Assemblée mondiale de la Santé et au sein de l'ONU, sa collaboration avec des partenaires dans les domaines de la recherche et des politiques sanitaires, mais aussi l'élaboration de politiques reconnaissant le rôle essentiel de la santé bucco-dentaire dans le bien-être général. Il évoque plus particulièrement les interventions conjointes de l'IADR et de la FDI	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P	C. Fox	lors de la Réunion du Conseil exécutif de l'OMS et de l'Assemblée mondiale de la Santé, la participation à plusieurs réunions interdisciplinaires de l'ONU et les actions communes en amont de la 4^{ème} Réunion de haut niveau (RHN) sur les MNT et la santé mentale à New York. Outre les nombreuses activités conjointement menées avec la FDI, l'IADR est une plateforme permettant de partager points de vue, expériences et bonnes pratiques, mais aussi d'identifier les problématiques et d'y apporter des solutions concrètes. Il indique que les actions de plaidoyer sont axées sur la sensibilisation et la mobilisation des pouvoirs publics, en mettant l'accent sur l'importance de la santé et des maladies bucco-dentaires dans le programme sur les MNT. Les travaux de l'IADR au sein de la Coalition mondiale pour la santé bucco-dentaire consistent, entre autres, à copiloter l'axe de travail « Recherche sur la mise en œuvre » aux côtés de l'Université de Sydney et de l'Université de Heidelberg. L'IADR est déterminée à transformer la recherche en politiques et les politiques en pratiques. La présentation aborde également divers travaux de recherche, des documents d'orientation et des prises de position adaptés selon le contexte et les besoins. L'IADR est déterminée à plaider en faveur de l'intégration totale de la santé bucco-dentaire dans les stratégies de prévention et de maîtrise des MNT aux niveaux national et mondial. Le Dr Fox conclut en remerciant la FDI pour sa collaboration et la possibilité qui a été donnée à l'IADR de présenter ses activités lors de l'Assemblée générale.	
5.4 Sections	P	S. Liew	Les rapports des Sections de la FDI et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) étaient intégrés à la documentation de l'Assemblée générale.	
5.5 Relations avec les organisations internationales	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée explique qu'outre les bonnes relations qu'elle entretient avec ses Organisations régionales et ses Sections, la FDI a développé une collaboration particulièrement fructueuse avec plusieurs alliances internationales. Les relations avec l'Alliance mondiale des professions de santé et l'Alliance sur les MNT ont été présentées dans le cadre des rapports du Président et du Directeur exécutif. La présentation vidéo de l'Organisation mondiale de la Santé est disponible sur la page Internet dédiée à l'AG. Le Président de l'Assemblée encourage les délégués à la visionner ; une session de questions-réponses pourrait être organisée dans les jours à venir, lorsque le représentant de l'OMS sera arrivé à Shanghai.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
6A. ADHÉSION				
6.1 Liste des membres actuels	P	S. Liew	La liste des Membres de la FDI, toutes catégories confondues, est disponible sur la page Internet dédiée à l'AG, sous la rubrique « Membres et demandes d'adhésion ».	
6.2 Demandes d'adhésion	D	AG	La FDI a reçu deux demandes d'adhésion en tant que Membre Régulier. Le Président de l'Assemblée rappelle la définition et les critères d'adhésion en tant que Membre Régulier de la FDI tels qu'énoncés dans les Statuts, puis appelle à voter sur la première demande, émanant d'un nouveau pays membre. <i>L'Assemblée générale décide d'accepter la demande d'adhésion de l'« Association dentaire d'Antigua-et-Barbuda » en tant que Membre Régulier de la FDI, sous réserve du versement de la cotisation annuelle.</i>	
	P	S. Liew	Il est possible pour une association dont l'adhésion a été résiliée volontairement ou en raison du non-respect de ses obligations financières de formuler une nouvelle demande d'adhésion. À la discrétion du Conseil, toutes les cotisations dues à la FDI doivent être réglées avant la présentation d'une nouvelle demande d'adhésion à l'Assemblée générale. La Société dentaire de Bahreïn a réglé toutes les cotisations dues à la FDI, c'est pourquoi le Conseil recommande à l'AG d'accepter sa nouvelle demande d'adhésion.	
	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'accepter la demande d'adhésion de la « Société dentaire de Bahreïn » en tant que Membre Régulier, sous réserve du versement de la cotisation annuelle.</i>	
	P	S. Liew	Au nom de l'AG, le Président de l'Assemblée félicite le nouveau membre d'Antigua-et-Barbuda et souhaite à nouveau la bienvenue au membre de Bahreïn.	
7A. COMITÉS SPÉCIAUX (CS)				
7.1 CS Parlement dentaire mondial	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée explique que les participants au 1 ^{er} Forum ouvert, qui s'est déroulé la veille, ont d'ores et déjà assisté aux présentations à venir ; ces mêmes rapports des Comités spéciaux sont à nouveau présentés officiellement lors de cette assemblée pour les délégués n'ayant pas participé au 1 ^{er} Forum ouvert.	
	P	K. Preston	Le D ^r Kirk Preston, Président du CS consacré au Parlement dentaire mondial, présente son rapport (joint au présent procès-verbal).	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
7.2 CS Formule de calcul des cotisations d'adhésion	P	D. Muchhala	Le Dr Deepak Muchhala de l'Association dentaire indienne se dit préoccupé par l'omission d'un facteur : les exposants et les sponsors du Congrès. Les conséquences pour eux d'une plus faible participation en personne dans l'hypothèse d'une réunion hybride sont incertaines.	
	P	E. Bondioni	Le Directeur exécutif répond que la solution hybride concernerait uniquement le Parlement dentaire mondial (PDM), et non le Congrès dentaire mondial (CDM) et son programme scientifique.	
	P	S. Joshi	Le Dr Sanjay Joshi (Inde) fait remarquer la présence de deux propositions contradictoires : le vote par procuration et un format hybride pour le PDM. Il s'interroge sur l'utilité d'une réunion hybride en cas d'adoption du vote par procuration. Selon lui, ces deux solutions doivent être étudiées simultanément.	
	D	N. Maroufidis	Le Dr Nikolaos Maroufidis (Grèce) émet une réserve et une inquiétude majeure de la part de l'Association dentaire hellénique concernant le vote par procuration. Du point de vue de son association, l'adoption du vote par procuration diminuerait le degré de démocratie au sein de l'AG de la FDI.	
	P	K. Preston S. Liew	Tandis que le Dr Preston, Président du Comité, explique que la phase 1 ne prévoit aucune modification des modalités de vote de l'AG, le Président de l'Assemblée précise que le débat relatif au vote par procuration ne sera lancé que lors du 2 ^{ème} Forum ouvert. Le document relatif au vote par procuration n'est pas soumis au vote, mais présenté au Secrétariat de la FDI afin d'orienter sa décision de poursuivre ou non l'étude des trois solutions et de déterminer la nécessité ou non pour le Conseil de formuler des recommandations en vue des prochaines assemblées générales.	
	P	F. Lemor	M. Florian Lemor, Président du CS consacré à la formule de calcul des cotisations d'adhésion, présente son rapport (joint au présent procès-verbal).	
	P	E. Cavallè E. Bondioni	Le Dr Cavallè de l'Association dentaire italienne (ANDI) demande si la nouvelle formule tiendra compte du nombre certifié et vérifié de membres pour chaque association. Le Directeur exécutif indique que la certification annuelle s'inscrit dans le cadre des travaux du Secrétariat relatif à la procédure de facturation des cotisations d'adhésion.	
	P	F. Lemor	M. Lemor ajoute que cela n'entre pas dans le périmètre de travail du Comité.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P	K. J. Leong E. Bondioni	Le Dr Kei Joe Leong (Malaisie) fait remarquer qu'il ne sera pas simple de trouver la formule parfaite et demande si le RNB est toujours inclus dans la formule, sous réserve que la FDI soit disposée à réviser les cotisations chaque année. Le Directeur exécutif confirme que c'est d'ores et déjà le cas, puisque le RNB est révisé chaque année.	
	P	E. Bondioni	Il ajoute que le Comité s'est interrogé sur la nécessité de tenir compte uniquement du nombre de membres dans la nouvelle formule, ou d'y inclure le montant des cotisations payées. Avec l'aide du service statistique de l'Association dentaire allemande (BZAEK), le Comité va se pencher plus avant sur cette question au cours des mois à venir.	
	P	N. Rabi	Le Dr Nawal Rabi (Maroc) salue le fait que le Comité tienne compte de paramètres comme la richesse des pays, mais tient à rappeler au Comité que certaines associations de pays riches sont pauvres, car elles ne bénéficient d'aucune aide publique. Elles ne peuvent donc être comparées ou considérées sur un pied d'égalité avec des associations bénéficiant d'une aide considérable des pouvoirs publics. Elle suggère la transmission d'un questionnaire dans lequel chaque association pourrait renseigner ce type d'informations, ce qui permettrait au Comité d'avoir une vision plus large pour l'élaboration de la formule.	
	P	F. Lemor	Le Président du CS répond que la formule de calcul des cotisations d'adhésion de la FDI est déjà relativement complexe. Il serait possible, quoique très difficile, de la rendre encore plus complexe. Le Comité ne prévoit pas de tenir compte de ce facteur pour l'instant ; il entend d'abord évaluer le caractère équitable de la formule actuelle.	
	P	A. Choufani	Le Dr Antoine Choufani fait remarquer qu'il s'agit d'un exercice très complexe, et il espère que la nouvelle formule n'entraînera pas d'augmentation des cotisations d'adhésion, ce qui pourrait pousser certains pays dans l'incapacité de payer à quitter la FDI. Il suggère d'actionner d'autres leviers, comme la multiplication des partenariats et la collecte de fonds.	
	P	F. Lemor	M. Lemor précise que la mission première du Comité consiste à évaluer l'efficacité et le caractère équitable de la formule actuelle.	
	P	E. Bondioni	Le Directeur exécutif ajoute que le Conseil étudie actuellement des solutions pour augmenter la collecte de fonds.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P/R	S. Liew AG	<i>Aucune autre observation n'étant émise, le Président de l'Assemblée demande à cette dernière si elle est satisfaite des rapports présentés et de l'orientation prise dans ceux-ci. Bien que les rapports ne soient pas soumis au vote, les participants confirment être satisfaits de ceux-ci et de l'orientation prise.</i>	
	P/M	S. Liew	Le Président de l'Assemblée prend note des échanges et de la suggestion des participants selon laquelle les deux Comités spéciaux et l'Équipe spéciale Gouvernance devraient coordonner leurs travaux, en particulier concernant le vote par procuration, et garantit à l'assemblée que cela sera fait.	
8A. QUESTIONS FINANCIÈRES				
8.1 Rapport du Trésorier	P	Y. G. Park	Achevant sa deuxième année en qualité de Trésorier de la FDI, le P ^r Young Guk Park atteste d'une situation financière toujours saine et équilibrée. Le rapport complet était intégré à la documentation de l'AG.	
8.2 États financiers 2024	P	Y. G. Park	Le Trésorier présente les états financiers 2024 de la FDI, qui ont été audités par Deloitte dans le cadre de sa troisième année de mandat. Deloitte a procédé à un examen approfondi du système de contrôle interne et a confirmé que les processus et contrôles de gestion financière de la FDI étaient à la fois fiables et efficaces. Suivant sa recommandation de l'année dernière, le Conseil de la FDI a entrepris d'élaborer un document d'évaluation des risques. Le rapport d'audit ne contient aucune restriction ou réserve, et conclut que les états financiers sont conformes à la Swiss GAAP RPC 21, au droit suisse et aux Statuts de la FDI. Le Trésorier présente le bilan, qui fait état d'un actif total de 8,1 millions CHF et d'un passif de 1,3 million CHF, soit des réserves (disponibles et indisponibles) s'élevant à 6,8 millions CHF. La FDI dispose toujours d'un fonds spécial de 500 000 CHF pour le PDM, dans lequel elle peut puiser en cas d'annulation du CDM ou de tout autre événement nécessitant pour la FDI de couvrir les coûts liés aux PDM. Le Trésorier présente le compte de résultat annoté, en précisant que le montant initial des cotisations d'adhésion était de 1,9 million CHF, abaissé de 225 000 CHF à la suite du vote de l'Assemblée générale l'année dernière. Un fonds spécial a été créé, alimenté par les réserves générales. Des notes de crédit ont été émises, et la différence a été déduite des cotisations d'adhésion pour 2025.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
8.3 Rapport annuel disponible sur le site Internet de la FDI	P	Y. G. Park	La FDI a reçu 950 000 CHF au titre des projets, soit un montant équivalent à celui de 2023. Aux termes de la décision du Conseil, 100 000 CHF ont été transférés des réserves générales de la FDI vers le Fonds de développement dentaire mondial. Les projets se sont déroulés comme prévu, maintenant les bonnes relations avec les partenaires. Le portefeuille d'investissements financiers a affiché une performance solide, générant un résultat de 186 000 CHF. La perte d'exploitation s'élève à 184 000 CHF en raison du remboursement d'une partie des cotisations d'adhésion pour 2024 ; la situation financière reste toutefois favorable, avec un résultat net de 265 000 CHF. Le Trésorier présente les notes, qui détaillent une grande partie des postes et la liste des réserves indisponibles correspondant aux programmes mis en œuvre avec des partenaires privés, ainsi que les fonds placés sous la garde de la FDI. La liste des pays, des membres et des cotisations d'adhésion dont ils s'acquittent était également versée au classeur de l'AG. Après avoir exposé le rapport de gestion, qui présente le budget 2024 ventilé par poste, le Trésorier confirme que 37 % des revenus totaux de la FDI proviennent des cotisations d'adhésion et 22 %, du Congrès, tandis que les partenaires et autres représentent les 41 % restants. Les dépenses par département étaient également détaillées dans la documentation de l'AG. Le Trésorier cède la parole au Président du Comité d'audit.	
8.4 Rapport du Comité d'audit	P	A. Dhoble	Le Dr Ashok Dhoble, Président du Comité d'audit, confirme que le Comité a réceptionné les états financiers 2024 ainsi que les documents annexes, dont le rapport de Deloitte à l'attention du Conseil, le Manuel des finances de la FDI, le Mandat du Comité d'audit et les rapports 2022 et 2023 du Comité d'audit. Sur la base des informations contenues dans l'ensemble des documents, le Comité d'audit ne formule aucune autre recommandation et, au nom du Comité, son Président invite l'AG à approuver le rapport 2024.	
	D	AG	<i>Après présentation des comptes et vérification par les commissaires aux comptes et le Comité d'audit de la FDI, l'Assemblée générale décide d'approuver les comptes 2024 et de donner quitus au Conseil.</i>	
8.5 Prévisions 2025	P	Y. G. Park	Le Trésorier poursuit son rapport en faisant le point sur l'exercice 2025 et les activités en cours. Les finances se portent bien ; la FDI prévoit de terminer l'année avec un léger excédent, mais le résultat dépendra de la performance du portefeuille. À ce jour, le budget de la FDI est respecté. La plupart des revenus ont été perçus	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
8.6 Comparaison du budget sur cinq ans			et le Secrétariat continue à suivre et rigoureusement maîtriser les dépenses jusqu'à la fin de l'année. Cependant, les revenus pourraient être inférieurs aux prévisions en raison de la difficulté à renouveler les projets et à en financer de nouveaux. Le Trésorier rassure l'assemblée en indiquant que les fonds et le portefeuille de la FDI sont sûrs. Par ailleurs, le Comité des finances examine régulièrement la politique d'investissement de la FDI.	
8.7 Budget 2026 et Formulaires relatifs au budget	P	Y. G. Park	Au nom du Conseil, le Trésorier présente un budget équilibré, avec un léger excédent de 20 000 CHF. La préparation du budget prévisionnel 2026 est le fruit d'une collaboration entre les Comités, le Conseil et le personnel de la FDI. Les cotisations d'adhésion ont été calculées de manière à équilibrer le budget. Le coefficient multiplicateur a été légèrement augmenté (1,5 %) et ajusté à 0,067 pour atteindre des revenus de 1,7 million CHF. Compte tenu des travaux en cours du Comité spécial consacré à la formule de calcul des cotisations d'adhésion, le Conseil n'a pas souhaité augmenter drastiquement le montant des cotisations d'adhésion. Le budget a également été calculé de manière à maintenir le montant de la cotisation minimale. En 2026, le CDM se tiendra à Prague, et la FDI devrait organiser un congrès régional. Le budget comprend en outre une provision pour risques de 8 000 CHF.	
	P	Y. G. Park	Après avoir invité les participants à soumettre leurs éventuelles questions lors du 2 ^{ème} Forum ouvert le lendemain matin, le Trésorier conclut son rapport en remerciant les membres du Comité des finances, le Conseil, le Directeur exécutif ainsi que le personnel auxiliaire, nommément Céline Ormancey et Cindy Romand, pour leur collaboration fructueuse et leur travail d'équipe.	
9A. CANDIDATURES				
	P	S. Liew	Les documents de candidature des personnes se présentant aux élections de la FDI sont consultables sur la page Internet dédiée à l'Assemblée générale 2025.	
9.1 Élections pour le poste de Président élu	P	S. Liew	Les candidats ont été informés du fait qu'à compter de cette année, les supports imprimés n'étaient plus autorisés, c'est pourquoi ils ont eu la possibilité de transmettre un message vidéo en complément de leur présentation lors de cette assemblée. Le Président de l'Assemblée invite les participants à consulter la rubrique « Élections » de la page Internet dédiée à l'AG et à visionner les vidéos des candidats.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
9.3 Présentations des candidats au Conseil - Trésorier	P	Y. G. Park	Pour le poste de Président élu, la FDI a reçu une candidature incontestée de la part du P ^r Young Guk Park, actuel Trésorier, qui se présente lors de cette assemblée.	
	P	S. Liew	Afin d'optimiser le temps de l'Assemblée générale B et d'éviter les interruptions, les participants ont été préalablement informés que les élections pour le poste de Président élu se dérouleraient lors de la présente assemblée. Ces dispositions sont prises afin d'éviter de possibles candidatures émanant de l'assemblée et des interruptions lors de l'AG B en cas de vacance du poste de Trésorier à l'issue des élections pour le poste de Président élu. En vertu des procédures de la FDI relatives aux élections, aucun scrutin n'est organisé en présence d'un seul candidat.	
	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée déclare le P^r Young Guk Park élu au poste de Président élu.	
	D	AG	Le Président de l'Assemblée félicite le P ^r Young Guk Park et indique que ce dernier conservera ses fonctions de Trésorier de la FDI jusqu'à la clôture de l'Assemblée générale B. Il prendra ainsi ses fonctions de Président élu dès la clôture de la présente assemblée.	
	P	S. Liew	Étant donné que le poste de Trésorier est désormais vacant, le Président de l'Assemblée lance un appel à candidatures auprès des participants à l'assemblée, conformément aux procédures de gouvernance de la FDI. Ces candidatures viendront s'ajouter aux deux candidatures reçues, dans le délai imparti, en réponse à l'appel anticipé à candidatures, à savoir celles des D ^{rs} Carol Gomez Summerhays et Nahawand Thabet.	
	P	S. Liew	Comme indiqué précédemment, en cas de candidatures émanant de l'assemblée, les candidats seront invités à se présenter en trois minutes, en même temps que les autres candidats aux postes de Trésorier et de Conseiller. Afin d'être étudiés, les documents de candidature des nouveaux candidats doivent être envoyés en anglais au Secrétariat de la FDI, au plus tard le 8 septembre à minuit (heure de Shanghai). Les candidatures seront ensuite transmises par courriel aux participants à l'AG, au plus tard le 9 septembre après-midi. Les participants auront la possibilité de poser des questions aux candidats au poste de Trésorier lors de la session de questions-réponses organisée dans le cadre du 3 ^{ème} Forum ouvert.	
	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée lance un appel à candidatures auprès des participants à l'assemblée. Aucune candidature n'est présentée par ces derniers.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
- Membres du Conseil		C. G.- Summerhays N. Thabet J. L. Linton G. R. Mendoza S. L. Morrison O. Ijarogbe P. Perlea M. Armstrong Yi Liu	Les D^{rs} Carol Gomez-Summerhays et Nahawand Thabet, candidates au poste de Trésorier, se présentent. Le Président de l'Assemblée invite les candidats au Conseil à se présenter. Lors de cette assemblée, les personnes suivantes présentent leur candidature : le D^r Jina Lee Linton (République de Corée), le D^r Gabriela Ramírez Mendoza (Mexique), le D^r Scott Lee Morrison (États-Unis), le D^r Olabode Ijarogbe (Nigeria), le P^r Paula Perlea (Roumanie), le D^r Mick Armstrong (Royaume-Uni) et le P^r Yi Liu (Chine). Le Président de l'Assemblée rappelle que les candidats aux Comités permanents se présenteront le lendemain matin, à l'occasion du 2^{ème} Forum ouvert.	
10A. QUESTIONS DIVERSES				
	P	S. Liew	Aucun autre point n'est à l'ordre du jour.	
11A. AJOURNEMENT				
	D	S. Liew	Le Président de l'Assemblée remercie sincèrement les participants, les techniciens et l'ensemble du personnel pour leur coopération et leur contribution à l'efficacité de l'AG A. Il ajourne l'assemblée au 11 septembre 2025, date à laquelle se tiendra l'Assemblée générale B dans la même salle.	

Procès-verbal

Assemblée générale (AG) B de la Fédération dentaire internationale (FDI)

Date : 11 septembre 2025	Horaires : 14h00 – 17h30	Lieu : Congrès dentaire mondial 2025 de la FDI - Shanghai (Chine)
Présents :	Le Président de la FDI, le Président élu, le Trésorier, le Directeur exécutif, 10 Conseillers et le Président de l'Assemblée générale ; 81 Associations Membres Réguliers (160 Délégués de Membres Réguliers), les Représentants de l'Association Membre Associé, des Associations Membres Adhérents et de l'Association Membre de Soutien, 3 Anciens présidents et le Secrétaire de la FDI	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
1B. INTRODUCTION				
1.1 Accueil et mot du Président de l'Assemblée	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée souhaite la bienvenue aux délégués à l'Assemblée générale B et salue les membres du Comité exécutif et du Conseil, les Présidents et représentants des Organisations régionales de la FDI, les Anciens présidents, les Associations Membres Réguliers, Associé, Adhérents et de Soutien, les délégués et suppléants des membres, ainsi que le Secrétaire de la FDI. Le Président de l'Assemblée rappelle aux délégués l'importance de ne pas utiliser les points d'accès mobile pendant l'assemblée, comme demandé par les techniciens. Bien qu'une connexion Wi-Fi soit disponible dans la salle de l'assemblée, elle est temporairement désactivée pendant les scrutins afin de garantir le bon fonctionnement du système de vote. Une fois les scrutins terminés, la connexion Wi-Fi sera rétablie. Le Président de l'Assemblée présente les documents supplémentaires préalablement transmis par courriel et disponibles sur la page Internet dédiée à l'AG. Il s'agit des versions finalisées des déclarations de principe (disponibles sur la page Internet dédiée à l'AG) et du rapport du Comité consultatif pour le budget, transmis le matin même de l'assemblée.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
			Le Président de l'Assemblée présente le déroulement de l'assemblée, rappelle la procédure parlementaire aux délégués, puis organise un scrutin d'essai.	
1.2 Présence d'un quorum	P	E. Bondioni	Le Directeur exécutif confirme la présence d'un quorum.	
1.3 Excusés	P	S. Liew	Aucun excusé supplémentaire n'est cité par rapport à ceux cités lors de l'Assemblée générale A.	
1.4 Approbation de l'ordre du jour	D	AG	L'ordre du jour est approuvé tel que transmis, sans modification.	
1.2 Annonces	P	S. Liew E. Bondioni	Le Président de l'Assemblée remercie le personnel du Secrétariat de Genève pour sa planification méticuleuse, la préparation des documents et les travaux de traduction, en soulignant son travail acharné, son dévouement et les efforts consentis pour transformer un bâtiment vide en superbe hémicycle. Son engagement mérite une ovation. Le Président de l'Assemblée invite le Directeur exécutif à rejoindre la scène. M. Bondioni invite les membres du personnel à rejoindre la scène, les présente et les remercie.	
2B. DÉCLARATIONS DE PRINCIPE				
	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée rappelle aux délégués que les Déclarations de principe de la FDI sont adoptées à la majorité des deux tiers (2/3). Les observations des associations membres ont été examinées et débattues lors du 1 ^{er} Forum ouvert ; les versions finalisées en anglais ont été transmises aux membres et publiées sur la page Internet dédiée à l'AG.	
	P		Seules les versions anglaises seront soumises au vote lors de cette assemblée. Les observations et modifications pertinentes ont été examinées et intégrées par les Comités dans les Projets de déclaration de principe de la FDI ; le Président de l'Assemblée indique que seuls les commentaires portant sur l'orthographe et la formulation (dans une mesure raisonnable) seront acceptés. Toute demande de modification des hypothèses sous-jacentes scientifiques ou fondamentales devra être présentée au Comité afin que ces hypothèses soient révisées/clarifiées et que la version modifiée soit soumise au vote l'année prochaine. Avant de procéder au vote, le Président de l'Assemblée remercie le personnel concerné et salue la contribution de ses collègues de l'Équipe spéciale Rédaction des déclarations de	
	P			

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
			principe : le Dr Liran Levin et le Dr Lakshman Samaranayake, rédacteur en chef de l'IDJ. <i>L'Assemblée vote comme suit concernant les versions finalisées des déclarations de principe :</i>	
« Fluorure diamine d'argent »	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe de la FDI intitulée « Fluorure diamine d'argent ».</i>	
« L'utilisation du fluor topique en faveur de la prévention des caries » (révision)	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe révisée de la FDI intitulée « L'utilisation du fluor topique en faveur de la prévention des caries ».</i>	
« Dossiers médicaux partagés »	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe de la FDI intitulée « Dossiers médicaux partagés ».</i>	
« Alignement des soins bucco-dentaires sur les normes ISO » (révision)	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe révisée de la FDI intitulée « Alignement des soins bucco-dentaires sur les normes ISO ».</i>	
« L'odontologie numérique »	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe de la FDI intitulée « L'odontologie numérique ».</i>	
« Noma : éradiquer une maladie évitable pour sauver des vies » (révision)	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe révisée de la FDI intitulée « Noma : éradiquer une maladie évitable pour sauver des vies ».</i>	
	P	S. Liew	Avant de poursuivre le vote et à la suite du signalement par les délégués d'un dysfonctionnement de certains boîtiers de vote (lesquels sont immédiatement remplacés), le Président de l'Assemblée réitère sa demande de désactivation des points d'accès mobile, plusieurs d'entre eux ayant été identifiés par les techniciens. Le Président de l'Assemblée indique que le nombre de boîtiers de vote remplacés n'a pas d'incidence sur les votes précédents et qu'il n'est donc pas nécessaire de recommencer le scrutin. Il précise par ailleurs que la légère augmentation du	Diffuser les Déclarations de principe approuvées en quatre langues et les publier sur le site Internet de la FDI ainsi que dans l'IDJ.

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
« La publicité dentaire »	D	AG	nombre de délégués votants (moins de cinq), tel qu'il apparaît sur les dernières diapositives, s'explique par l'arrivée de participants retardataires. <i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe de la FDI intitulée « La publicité dentaire ».</i>	
« La spécialisation en odontologie » (révision)	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe révisée de la FDI intitulée « La spécialisation en odontologie ».</i>	
« Le rôle de la supervision en odontologie » (révision)	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver la Déclaration de principe révisée de la FDI intitulée « Le rôle de la supervision en odontologie ».</i>	
RETRAITS			<i>Les Déclarations de principe ci-après sont présentées par le Conseil en vue de leur retrait :</i> 1. <i>« Directives à l'attention des bénévoles dentaires » (2005).</i> Cette question est dûment traitée dans une autre Déclaration de principe révisée intitulée « Recrutement éthique de bénévoles dentaires », adoptée en 2023. 2. <i>« Soins bucco-dentaires périnataux et infantiles » (2014).</i> Cette question est dûment traitée dans une autre Déclaration de principe révisée intitulée « Soins bucco-dentaires périnataux et infantiles », adoptée en 2023. 3. <i>« Journée mondiale de la santé bucco-dentaire » (2007).</i> Le contenu étant plus proche d'une prise de position, le Conseil recommande de le transférer sur le site Internet de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire. 4. <i>« Code de bonnes pratiques en matière de lutte anti-tabac à l'attention des organismes de santé bucco-dentaire » (2004).</i> Cette question est dûment traitée dans une autre Déclaration de principe révisée intitulée « Le rôle des professionnels de santé bucco-dentaire dans le sevrage tabagique », adoptée en 2021. 5. <i>« Prophylaxie suite à l'exposition aux VHB, VHC et VIH » (2009).</i> Cette question est dûment traitée dans la Déclaration de principe révisée intitulée « La prévention et la maîtrise des infections dans la pratique dentaire », adoptée en 2021, ainsi que dans la Déclaration de principe intitulée « Le rôle de la vaccination dans la protection de l'équipe dentaire », adoptée en 2022.	<i>Transférer le contenu de la Déclaration de principe retirée de 2007 (« Journée mondiale de la santé bucco-dentaire ») sur le site Internet de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire.</i>

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	D	AG	<i>L'Assemblée générale décide d'approuver le retrait des cinq Déclarations de principe de la FDI susmentionnées.</i> Le Président de l'Assemblée remercie les rédacteurs, les Comités permanents, le personnel et les associations membres ayant participé à l'élaboration des déclarations de principe approuvées lors de cette assemblée.	
3-4B. QUESTIONS FINANCIÈRES				
4.1 Rapport du Comité consultatif pour le budget	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée invite le président du Comité consultatif pour le budget à présenter son rapport, lequel a été préalablement transmis à l'ensemble des délégués.	
	P/R	E. Crouch	Le Dr Eddie Crouch, président du Comité consultatif pour le budget, présente le rapport et remercie le Directeur exécutif, le Trésorier ainsi que le personnel de la FDI pour tout le travail et les explications fournis au Comité lors des réunions de présentation qui ont précédé le Congrès et de la réunion du CCB à Shanghai. Le rapport, qui a été lu et expliqué lors de la réunion, est joint au présent procès-verbal. Le Comité consultatif pour le budget recommande d'approuver le budget proposé pour 2026.	
	D	AG	<i>L'Assemblée générale accuse réception du rapport du Comité consultatif pour le budget et demande au Conseil d'examiner ce rapport, de prendre les mesures nécessaires afin de mettre en œuvre les recommandations qu'il contient et d'en rendre compte à l'Assemblée générale 2026.</i>	
4.2 Budget 2026	D	AG	Le Président de l'Assemblée invite les délégués à voter sur le budget. Aucune discussion n'est engagée. <i>L'Assemblée générale décide d'approuver le budget de fonctionnement proposé pour l'exercice 2026.</i>	
5B. QUESTIONS TRANSMISES				
	P	S. Liew AG	Aucune question n'a été transmise par l'Assemblée générale A, les Forums ouverts ou les Comités.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
6B. REMISE DES CERTIFICATS				
6.1 Remise des certificats aux nouveaux Membres	M	S. Liew	Le Président de l'Assemblée invite le Président à remettre un certificat d'adhésion à la FDI aux représentants du nouveau Membre Régulier ayant adhéré à la FDI lors de l'Assemblée générale A : l'« Association dentaire d'Antigua-et-Barbuda ». Il espère pouvoir faire de même pour la réadhésion de l'Association Membre Régulier de Bahreïn, absente lors de cette assemblée, à l'occasion de la prochaine Assemblée générale à Prague.	
6.2 Remise des certificats aux membres élus sortants	M	G. Chadwick	Au nom de l'Assemblée générale, le Président remet un certificat de remerciement aux membres élus du Conseil et des Comités permanents n'ayant pas reçu leur certificat en 2024 et les remercie de participer à l'AG cette année : le D ^r Alma Gracia Godínez Morales (au titre d'un mandat au sein du Conseil de la FDI), le P ^r Azamat Baigulakov (au titre d'un mandat au sein du Comité de la pratique dentaire) et le D ^r Olabode Ijarogbe (au titre de deux mandats au sein du Comité de la santé publique).	
	M	G. Chadwick	Le Président remet un certificat aux membres du Conseil sortants en 2025 : les D ^{rs} Nahawand Thabet et Carol Gomez Summerhays (au titre de leurs deux mandats au sein du Conseil), le P ^r Paula Perlea (présidente sortante du Comité de liaison et de soutien aux Membres (CLSM)), les D ^{rs} Makiko Iwasaki, Oluwarotimi Akanbi Clement et Manuel Sergio Martínez Martínez (au titre de leur premier mandat au sein du CLSM), le P ^r Yi Liu (au titre de ses deux mandats au sein du CLSM), le D ^r Mick Armstrong (président sortant du Comité de la pratique dentaire (CPD)), le D ^r Kinga Grzech-Lesniak (au titre de ses deux mandats au sein du CPD), le D ^r Stefanie Tiede (au titre de son premier mandat au sein du CPD), le P ^r Katalin Nagy (vice-présidente) et le D ^r Meshari Faraj Alotaibi (au titre de leur premier mandat au sein du Comité de l'éducation), et le D ^r Samira Osailan (au titre de son premier mandat au sein du Comité scientifique).	
	M	N. Sharkov	Le P ^r adjoint Nikolai Sharkov, Président élu, remet un certificat de remerciement au D ^r Greg Chadwick, Président sortant de la FDI, et au P ^r Young Guk Park, au titre de son mandat de Trésorier de la FDI.	
	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée félicite chaleureusement les récipiendaires et les remercie pour leurs bons et loyaux services.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
7B. CONGRÈS DENTAIRE MONDIAL (CDM) DE LA FDI				
7.1 Brève allocution et passation du drapeau de la FDI au Comité organisateur local (LOC) du Congrès dentaire mondial 2026	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée invite les dirigeants et représentants de la Chine et de la République tchèque à rejoindre la scène pour la passation du drapeau de la FDI.	
	P	C. Guo	Le Pr Chuanbin Guo, président de l'Association chinoise de stomatologie (CSA), remercie chaleureusement l'ensemble des délégués, des organisateurs et des participants pour cette édition particulièrement réussie du Congrès, et leur souhaite une excellente fin de séjour à Shanghai. Le drapeau de la FDI est transmis par le LOC actuel (CSA) au prochain LOC (Chambre dentaire tchèque (CDS)).	
	P	R. Smuckler	Après la diffusion de la vidéo de présentation du CDM 2026, le Dr Roman Smuckler, président de la CDS, remercie la FDI pour la remise du drapeau, que le LOC tchèque considère comme représentant un grand honneur, une grande responsabilité et l'unité de la famille dentaire mondiale. Il remercie chaleureusement le Conseil, le Directeur exécutif et le personnel du Secrétariat. Il conclut son allocution en rappelant que Prague, une ville où l'art et la science ne font qu'un, est impatiente d'accueillir l'ensemble des participants dans le cadre d'un programme scientifique de pointe pour faire avancer collectivement l'odontologie.	
8B. PASSATION DE LA PRÉSIDENTE				
	P	G. Chadwick N. Sharkov	Le Dr Greg Chadwick, Président de 2023 à 2025, invite le Pr adjoint Nikolai Sharkov, Président élu, à prêter serment afin de prendre ses fonctions à la tête de la FDI ; le Dr Chadwick lui remet ensuite la chaîne symbole de la présidence de la FDI. <i>Le mandat de deux ans du Pr adjoint Nikolai Sharkov en qualité de Président de la FDI entre en vigueur dès la clôture de la présente assemblée.</i> <i>Le mandat du Dr Greg Chadwick prend fin dès la clôture de la présente assemblée.</i>	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
	P	N. Sharkov	Le Pr adjoint Nikolai Sharkov prononce un discours de remerciement devant l'Assemblée générale, consultable via ce lien : https://www.fdiworldddental.org/inaugural-address-fdi-president-asst-prof-dr-nikolai-sharkov-wdc25-shanghai .	
9B. ÉLECTIONS				
- Président élu	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée rappelle aux participants que le Pr Young Guk Park a été élu en qualité de Président élu de la FDI lors de l'Assemblée générale A qui s'est tenue le 7 septembre 2025.	
	D	AG	Le mandat du Pr Young Guk Park entre en vigueur dès la clôture de la présente assemblée.	
- Trésorier	D	AG	L'Assemblée générale procède au vote et élit le D^r Carol Gomez Summerhays pour son premier mandat en qualité de Trésorière. Le mandat du D^r Carol Gomez Summerhays entre en vigueur dès la clôture de la présente assemblée.	
- Membres du Conseil	P	S. Liew	Le Président de l'Assemblée annonce que le Pr Paula Perlea a retiré sa candidature au Conseil et lui accorde un instant privilégié pour s'adresser aux délégués.	
	P	P. Perlea	Le Pr Perlea le remercie pour cette opportunité. Elle se dit honorée d'avoir siégé au Conseil et remercie tous les délégués pour leur soutien lors de ses prises de parole pendant le Congrès. Le Président de l'Organisation régionale pour l'Europe (ERO) lui a demandé de choisir entre se retirer des élections de la FDI ou quitter ses fonctions de Présidente élue de l'ERO ; elle a ainsi décidé, pour le moment, de consacrer son temps, son énergie et sa passion à l'ERO, et espère bénéficier du même soutien lors des prochaines élections de la FDI auxquelles elle pourra se porter candidate, une fois que son mandat au sein de l'ERO aura pris fin.	
	D	AG	L'Assemblée générale procède au vote pour la zone géographique Amérique du Nord du Conseil : le D^r Gabriela Ramírez Mendoza (Mexique) est élue pour un premier mandat.	
	D	AG	L'Assemblée générale procède au vote pour le siège vacant du Conseil ouvert à toutes les zones géographiques : le Pr Yi Liu (Chine) est élu pour un premier mandat.	

Point à l'ordre du jour	Type	Personnes concernées	Texte	Mesure prise
COMITÉS PERMANENTS				
- Comité de liaison et de soutien aux Membres	D	AG	L'Assemblée générale procède au vote pour le Comité de liaison et de soutien aux Membres : le D ^r Makiko Iwasaki (Japon) est réélu pour un deuxième mandat et le D ^r Dasom Kim (République de Corée) est élu pour un premier mandat.	
- Comité de la pratique dentaire	D	AG	L'Assemblée générale procède au vote pour le Comité de la pratique dentaire : le D ^r Stefanie Tiede (Allemagne) est réélue pour un deuxième mandat et le D ^r Marijan Denkovski (Macédoine du Nord) est élu pour un premier mandat.	
- Comité de l'éducation	D	AG	L'Assemblée générale procède au vote pour le Comité de l'éducation : le P ^r Katalin Nagy (Hongrie) est réélue pour un deuxième mandat.	
10B. QUESTIONS DIVERSES				
11B. CLÔTURE				
	P		Aucun autre point n'est à l'ordre du jour.	
	D	S. Liew	Au nom de l'Assemblée générale, le Président de l'Assemblée remercie la CSA, les interprètes, les techniciens audiovisuels et ceux en charge du système de vote, le Conseil, les Comités, les Organisations régionales, le personnel du Secrétariat ainsi que l'ensemble des participants pour leur coopération qui a permis une assemblée productive, intéressante, claire et empreinte de respect. Le Président de l'Assemblée annonce que la prochaine Assemblée générale se tiendra en septembre 2026 à Prague, en République tchèque, et lève la séance.	